

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MARS 1989

MINISTERE DU Développement

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT

COMMUNAUTAIRE

QUESTIONNAIRES SUR LES PROJETS MENES
PAR LES ONG INTERVENANTS AU SENEGAL

PERIODE 1982 A 1989

N° de :

DENOMINATION

1'ONG :

I - GENERALITES

1. Intitulé du Projet :

2. Situation : en cours () achevé ()

3. Localisation :

Région : Communauté rurale :

Département : Village (s) :

Arrondissement :

Commune : Quartier :

4. But :

5. Approbation

par le : CLD (Comité local de développement)
CDD (Comité départemental de développement)
CRD (Comité régional de développement)

6. Justification du Projet

7. Objectifs spécifiques à court et à long termes (1)

- à court terme :

- à moyen terme :

PRIERE D'ECRIRE LISIBLEMENT

(*) Lorsqu'il s'agit d'un projet de développement intégré, préciser les différents volets de ce projet.

- long terme :

3/4

8. Populations bénéficiaires

8.1 Type et nombre d'organisation (groupement de jeunes, de femmes ou d'intérêt économique, entente, fédération, amicale ...).

8.2 Nombre de membres : hommes () femmes ()

8.3 Moyens de communication

8.3.1 Langue (s) parlées (s)

Populations :

ONG :

8.3.2 Interprète oui () non ()

...S...

⋮

⋮

⋮

⋮

- 9.2 Date de démarrage Prévue;;;.....effective.....
- 9.3 Date d'achèvement Prévue.....effective.....
- 9.4 Résultats atteints par rapport aux résultats escomptés
(exécution physique et financière, effets induits).

9.5 Obstacles rencontrés dans l'exécution du projet

Solutions apportées

9.6 Relève par le Gouvernement et/ou par les collectivités locales
concernées par le projet . Comment ?

9.7 Le projet pourra - t- il s'autofinancer ? Oui () Non ()
pourra - t - il s'acquitter des charges récurrentes (3) ?
Oui () Non ()

9.8 Charges récurrentes : personnel, réparation ou renouvellement des équipements,
appareils, outils , carburant...

II. - CONTRIBUTIONS

Origine	Nature	Montant en F.
- Villages ou Collectivités ou Communautés rurales		
- Gouvernement (4)		
- Autre (s) organismes (s)		
- ONG considérée (5)		
	Total	-----

Prière d'ajouter des feuilles supplémentaires si besoin est, joindre votre dernier rapport annuel ou toute brochure contenant des informations utiles.

(3) Charges récurrentes, personnel, réparation ou renouvellement des équipements, appareils, outils, carburant...

(4) La contribution du Gouvernement doit refléter le coût global ou les coûts en personnel, équipement et fonctionnement.

(5) La contribution de votre Organisation doit refléter le coût global ou les coûts en assistance technique, formation, équipement et fonctionnement.